



## DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHARGES SAUVAGES POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ DU QUARTIER.

En 1993, dans le quartier de Mermoz-Sud (Lyon 8ème), un "groupe propreté" se constitue pour lutter contre la prolifération des décharges sauvages dans le quartier, pour œuvrer à l'amélioration de la propreté et donner l'image d'un quartier embelli. On comptait à l'époque, dans ce quartier de 3500 habitants, six lieux de décharges sauvages qui se reconstituaient régulièrement. Le groupe de travail comprend douze à quinze personnes : habitants, associations et professionnels du quartier (OPAC du Grand Lyon, ville de Lyon et Communauté urbaine de Lyon). Il se réunit une fois par mois.

Dans un premier temps, le groupe s'est appliqué à comprendre les raisons qui motivaient certaines habitudes :

- l'impossibilité pour les locataires d'accéder au local à poubelles de leur allée (seule la concierge possédait la clé),
- le nombre insuffisant de bennes mises à disposition par la ville,
- la difficulté pour les habitants de se rendre aux déchetteries car tous ne possèdent pas de véhicule,
- le maintien de ces décharges par les habitants du quartier, mais aussi par des personnes extérieures.

Le groupe a donc choisi de travailler au développement de plusieurs projets :

- un apport de nouveaux services,
- un réaménagement des lieux de décharges,
- une information auprès des habitants.

### L'APPORT DE NOUVEAUX SERVICES DEPUIS 1994

Chaque locataire peut maintenant :

- accéder en toute sécurité au local à poubelles de son allée grâce à un jeu de clés personnel et
- entreposer ses objets volumineux dans les six locaux créés en rez-de-chaussée de certains bâtiments.

Ces locaux ont permis la création de deux postes pour des personnes employées par l'OPAC du Grand Lyon.

Elles ont pour mission : de sensibiliser les habitants sur la propreté, de les informer sur les dispositifs mis en place par la ville de Lyon et la Communauté Urbaine de Lyon (bennes, déchetteries), de procéder au tri des objets, et de contacter les services compétents pour l'évacuation des locaux.

### LE RÉAMÉNAGEMENT DES LIEUX DE DÉCHARGES SAUVAGES

Le paysagiste chargé du réaménagement des espaces publics travaille, en concertation avec "le groupe propreté", sur la définition des projets et sur les nouvelles fonctions à donner aux lieux utilisés pour des décharges sauvages.

Parce qu'un de ces lieux est situé à une entrée du quartier, le groupe a souhaité le mettre particulièrement en valeur en faisant appel aux talents d'artistes. Ainsi une œuvre d'art sera bientôt implantée à cet endroit de la rue de Narvik.

### L'INFORMATION AUPRÈS DES HABITANTS

Afin d'expliquer aux habitants le fonctionnement des nouveaux services, le groupe propreté a demandé à un jeune du quartier de créer une bande dessinée. Elle a été distribuée à l'occasion d'une petite fête organisée autour de sketches d'enfants expliquant le fonctionnement des locaux encombrants, des vides ordures...

### LES LOCAUX POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS

- **Utilisation** - Le dernier a ouvert en 1995 ; ils fonctionnent donc tous depuis plus d'un an. Chaque local est ouvert deux fois par semaine et un samedi sur deux. Tous les locaux sont très utilisés.

On constate seulement quelques dérives occasionnelles : non-respect des horaires, particulièrement le week-end, et du règlement

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*



(stockage de certains objets interdits). Pour y remédier, "le groupe propreté" envisage de nouveaux horaires d'ouverture et une nouvelle campagne de communication auprès des habitants.

- **Débarrassage** - Il se fait selon plusieurs formules : appel à la Régie de quartier voisine (quartier des Etats-Unis) ou à des ferrailleurs, entreprises et associations recyclant les objets usagés.

- **Propreté et sécurité** - Ces locaux sont nettoyés selon les normes communiquées par le service d'hygiène de la ville ; la sécurité est conforme aux consignes des services de sécurité.

- **Financement** - La construction des locaux a été financée dans le cadre d'une réhabilitation complémentaire ; l'évacuation des objets est prise en charge intégralement par la Communauté Urbaine de Lyon.

Pour les professionnels, cette action est positive puisque l'objectif d'élimination des décharges sauvages a été atteint. La clé de la réussite tient à la simultanéité des interventions : conception et

réalisation d'un aménagement pour chaque lieu de décharge (espace vert, sculpture...) et ouverture de locaux pour les "gros encombrants".

De plus, la mise en place de ces locaux permet à l'agence de l'OPAC du Grand Lyon de réaliser des économies sur certaines autres prestations (bennes...).

Les habitants du "groupe propreté" constituent des relais d'information importants auprès des voisins et des professionnels pour tout ce qui concerne la propreté du quartier. Ils ont à cœur cet aspect de la vie du quartier et sont très sensibles à toute "dérive". C'est en analysant collectivement les causes de incidents que le groupe peut les comprendre et y remédier : information sur les déménagements prévus et aménagement des horaires d'ouverture par exemple.

Un effet inattendu : ces locaux deviennent de véritables lieux de convivialité ; les objets sont troqués, réparés, échangés par les habitants qui n'hésitent pas à remettre en état vélos et autres objets usuels.

Reste à assurer, à terme, la pérennisation des deux postes créés, actuellement financés dans le cadre du contrat de ville.

---

**Mots clés** : environnement, gestion de proximité, entretien des espaces extérieurs

**Rédacteur** : Annick IZIER, 1996/05/01

**Producteur** : CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 00 (33) (0)4 78 77 01 43  
Fax : 00 (33) (0)4 78 77 51 79

---

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

**CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN**  
4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - [crdsu@crdsu.org](mailto:crdsu@crdsu.org)

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913E